

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 30 mars 2023

Date d'affichage 30 mars 2023

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 21 + 8 procurations

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20230405-DEL_23_04_05_46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le CINQ AVRIL à Vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, M. Gérard GUESNE, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie DENONELLE, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Edith ALIX, M. Nicolas CHABLE, Mme Olivia JAMAIN, M. Franck POTAUFEUX, M. Christophe BISI.

Excusés :

Mme Sylvie SEQUEIRA,	(Pouvoir donné à D. REVEAU),
Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à G. GUESNE),
Mme Delphine LETESSIER,	(Pouvoir donné à C. KNITTEL),
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à L. PHILIBERT),
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à E. PAPILLON),
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à Ch. VAN RYSSEL),
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à N. CHABLE)
M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à B. MARCHAIS)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Bénédicte MARCHAIS a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**VALIDATION DU FICHIER DES SUBVENTIONS
VERSEES A DIVERSES ASSOCIATIONS**

Le Conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Maire.

Considérant qu'il est important de rappeler le rôle essentiel que jouent les associations dans l'animation de la vie locale et surtout dans le développement du lien social et éthique entre les habitants.

Considérant que la commune entend soutenir encore cette année leurs actions et engagements.

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le montant arrêté au Budget Primitif à hauteur de 300 000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à procéder à la validation du fichier des subventions et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Montants
	2023
S P O R T	
Aide aux sportifs de haut niveau clubs Fertois	2 550 €
Auto-Moto Club Fertois	289 €
Auto-Moto Club Fertois - <i>Slalom 2023</i>	986 €
Auto RC Club Fertois	298 €
Badminton (ex VSF)	3 995 €
Canoë-Kayak Club Fertois	595 €
Capoeira	500 €
Club Subaquatique Fertois	476 €
Cyclo Fertois 72	510 €
Echiquier Fertois	213 €
Echiquier Fertois <i>Championnat France scolaire 2023</i>	850 €
Gymnastique Volontaire Fertoise (G.V.F.)	425 €
Judo Club du Perche Sarthois	1 200 €
Office Municipal des Sports et Loisirs (O.M.S.L.)	58 000 €
Société des Courses Hippiques du Perche Sarthois	1 520 €
Association Perche Poker	85 €
V.S.F. - ENSEMBLE DES SECTIONS	55 505 €
V.S.F. Athlétisme (Trail Vallée de l'Huisne)	850 €
V.S.F. Boules Lyonnaises	213 €
V.S.F. Cyclisme - <i>Prix de la Ville</i>	1 845 €
V.S.F. Football - Tournoi des pupilles	1 386 €
V.S.F. Football - Selon convention	17 100 €
V.S.F. Football - SSL football Collège Notre Dame	1 275 €
V.S.F. Football - SSL football Lycée	1 275 €
V.S.F. Handball - <i>Section Sportive Scolaire Collège Georges Desnos</i>	1 275 €
V.S.F. Pêche Compétition - <i>Concours de Pêche</i>	850 €
V.S.F. Pétanque Grand Prix de la Ville	850 €
V.S.F. Triathlon - <i>Challenge Handisports Août 2023</i>	528 €
V.S.F. Triathlon - <i>International Août 2023</i>	1 248 €
* Hors VSF :	
Canoë-Kayak Club Fertois (Ecole)	250 €
Club Subaquatique Fertois (Ecole)	320 €
Judo Club du Perche Sarthois (Ecole)	790 €

Radio Modèle Club Fertois (Ecole)	110 €
Tae Kwon Do (Ecole)	350 €
Capoeira Concours validation grade 2023	536 €
Echiquier Fertois (Ecole)	1 000 €
* V.S.F :	
V.S.F. Athlétisme (Ecole)	550 €
V.S.F. Badminton (Ecole)	740 €
V.S.F. Basket-Ball (Ecole)	1 510 €
V.S.F. Cyclisme (Ecole)	520 €
V.S.F. Football (Ecole)	2 430 €
V.S.F. Gymnastique (Ecole)	2 730 €
V.S.F. Handball (Ecole)	1 460 €
V.S.F. Karaté (Ecole)	410 €
V.S.F. Natation (Ecole)	1 120 €
V.S.F. Natation (Convention RG)	18 000 €
V.S.F. Pétanque (Ecole)	170 €
V.S.F. Roller-Skating (Ecole)	440 €
V.S.F. Rugby (Ecole)	1 120 €
V.S.F. Tennis (Ecole)	1 260 €
V.S.F. Tennis de Table (Ecole)	470 €
V.S.F. Tir à l'Arc (Ecole)	250 €
V.S.F. Tir à la Cible (Ecole)	300 €
V.S.F. Triathlon (Ecole)	410 €
V.S.F. Volley-Ball (Ecole)	420 €
SCOLAIRE	
Collège - Lycée, par établissement 2 séjours maximum/an Forfait de 23 € / élève maximum 230 € par séjour	2 760 €
Collège Georges Desnos, classes de patrimoine (pour 3 classes)	2 400 €
CULTURE - ENVIRONNEMENT - LOISIRS	
Association "Au Clair de la Lune" (sensibilisation à la lecture)	680 €
Association 100% loisirs	170 €
Association QNSCNT	680 €
Les Tréteaux Vénitiens	638 €
Chorale Coro Favorito	850 €
Chorale du Val d'Huisne	850 €
Comice Agricole	3 400 €
Comité des Fêtes Saint Antoine	850 €
Comité de Jumelage ou d'échanges internationaux	1 360 €
Ecole d'Accordéon Fertoise	85 €

La Ferté Bernard Accueil AVF	340 €
Harmonie Fertoise (fonctionnement)	425 €
Harmonie Fertoise (concert, Sainte Cécile, spectacle fin d'année)	5 100 €
Jardins Familiaux	425 €
La Pulse à l'Oreille	128 €
Les Tombés de la Lune- les Rendez-vous de Saint Lyphard	16 000 €
Loisirs et Culture - Subvention fonctionnement 2022 (cinéma)	10 100 €
Mamers en Mars	425 €
Orchestre symphonique du Perche Sarthois	638 €
Planète Sciences	8 840 €
Planète Sciences Challenge robotique	5 000 €
Scouts Unitaires de France	893 €
SEPENES	595 €
Société du Pays Fertois (Etudes et Recherches), fonctionnement	357 €
S O C I A L	
Amicale du Personnel des Services Municipaux	28 830 €
Collège Georges Desnos - Foyer Socio-Educatif	600 €
Association Laïque du Pays Fertois	220 €
Anciens Combattants U.N.C. (section fertoise)	300 €
ADMR - Section Locale	300 €
Association "A Petits Pas", CH Paul Chapron	480 €
Amicale du personnel Centre Hospitalier	300 €
Association des conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers (permanence de Mr DESHAYES)	150 €
Association pour le Don de Sang Bénévole (section locale)	690 €
Association Lesiour-Soulbieu	920 €
Association Revie Saint Julien, Maison de Retraite	480 €
Club "Centre Ville"	330 €
Génération Mouvement Le Closeau	330 €
Génération Mouvement Saint Laurent	330 €
Croix-Rouge (section locale)	500 €
Deux ou trois choses	85 €
Médaillés du travail	400 €
Mouvement "Vie Libre" La Ferté-Bernard	350 €
Restaurants du Cœur	1 600 €
Sapeurs-Pompiers (Amicale)	1 200 €
Sapeurs-Pompiers (Association des jeunes)	250 €
Secours Catholique, section locale	500 €
S.O.R.	425 €

Sourions Espérons Positivons	300 €
Ligue contre le cancer - antenne La Ferté Bernard	1 000 €
DIVERS	
"Provision subvention 2023 : Demandes non connues lors du vote du fichier des subventions	783 €
TOTAL	300 000 €

